

FORMATION CONTINUE EN DESIGN EN COURS DU SOIR NIVEAU CAS/DAS

1. Généralités

« Le design (...) doit être la conjonction d'une idée esthétique du créateur, d'une réalisation industrielle, d'un réseau de distribution et des goûts d'une clientèle »

(Le journal le Monde, 12-6-1971).

Réaliser des études pour des projets de produits et de systèmes industrialisés. Ces produits et systèmes proviennent de secteurs industriels très divers, des plus techniques aux produits de grande consommation, en passant par les biens d'équipement et les biens de production. On peut citer, sans exhaustivité : véhicules, machines-outils, équipement électronique et bureautique, mobilier, éclairage, objets de la maison électroménager, horlogerie, mobilier urbain, etc.

L'intervention peut aller de la conception complète des produits depuis l'analyse du contexte technico-économique de l'entreprise et du cahier des charges du projet à la production jusqu'à la simple intervention sur l'amélioration esthétique.

Le Swiss Design Center vous permet de suivre des cours de design industriel et d'obtenir un certificat de niveau CAS ou un diplôme de niveau DAS.

2. Durée de la formation

Un **CAS** (Certificate of Advanced Studies) 18 crédits ECTS :

- > 1 année académique
- > Une soirée par semaine, le jeudi de 18h30 à 21h30
- > Les années sont organisées en modules
- > 3 Modules de 10 cours par années d'octobre à fin juin

Un **DAS** (Diploma of Advanced Studies) 30 crédits ECTS :

- > 2 années académiques
- > Une soirée par semaine, le jeudi de 18h30 à 21h30
- > Les années sont organisées en modules
- > 2 Modules de 10 cours par années d'octobre à fin mars

> Module facultatif hors DAS > Commercialisation produit et protection (3 cours)

Pour satisfaire aux exigences de la profession et aux exigences réglementaires et internationales, le certificat est accrédité par le système de qualité pour le design déposé auprès de l'institut de la propriété intellectuelle de Berne.

2.1 Contenu du cours

1 ère année

MODULE 1	De la 2D à la 3D - emballage / packaging	10 cours
<p>L'emballage / packaging est l'interface instantanée entre le produit et son usager. L'atelier s'articule autour de la valorisation de produits par l'emballage (communication et bénéfices du produit), orienté sur les enjeux durables car l'emballage perd sa valeur et devient un déchet dès qu'il est vidé de son contenu.</p> <p>L'atelier est axé sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- La forme et contenu ;- La matérialité ;- Le cycle de vie d'un produit / emballage ;- Les outils de communication.- Présentation par le dessin à main levée, le dessin technique et/ou la maquette.- Réalisation d'images de synthèse ou maquette numérique (avancé)		
MODULE 2	Atelier de projet - mobilier domestique	10 cours
<p>Un ou deux projets sur le thème du mobilier domestique (exemple : table, chaise, lampe, assise etc.)</p> <p>L'atelier est axé sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- La mise en place d'une méthodologie projectuelle ;- L'analyse, l'observation et la matérialité ;- L'acquisition d'un savoir-faire et d'une pensée critique ;- Les aspects de développement durable y sont appliqués- Présentation par le dessin à main levée, le dessin technique et/ou la maquette.- Réalisation d'images de synthèse ou maquette numérique (avancé)		
MODULE 3	Atelier de projet - mobilier urbain	10 cours
<p>Selon l'urbaniste Juan Torres « La véritable cible du design urbain est l'ensemble du cadre bâti, soit tant les espaces publics que le domaine privé ». L'atelier de projet « Design de mobilier urbain » vise à formuler des propositions de conception de mobilier et d'organisation de l'espace.</p> <p>L'atelier est axé sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'objet dans l'espace et ses usages- Innovation- La sécurité et les réglementations (normes)- La notion de design éthique (responsabilité)- Présentation par le dessin à main levée, le dessin technique et/ou la maquette.- Réalisation d'images de synthèse ou maquette numérique (avancé)		

MODULE 4	Atelier de projet - produit ménager	10 cours
<p>Atelier de projet de design d'objets de consommation, d'équipements ou d'accessoires. (Exemple : Lunettes, balance à peser, rasoir, mixer, jouet, etc..)</p> <p>L'atelier est axé sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- La notion usages /usagers- L'ergonomie- La matérialité- La production (techniques et étapes)- Présentation par le dessin à main levée, le dessin technique et/ou la maquette.- Réalisation d'images de synthèse ou maquette numérique (avancé)		
MODULE 5	Atelier de projet - design bionique	10 cours
<p>Atelier de projet « Design bionique » permet de concevoir des produits en tirant profit de l'étude de certains processus biologiques observés chez les êtres vivants ou dans la nature. L'atelier repose sur l'analyse d'un ou plusieurs processus qui permettent la conception d'un produit qui peut emprunter à la bionique autant la forme, que la fonction ou l'utilisation.</p> <p>L'atelier est axé sur :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'innovation- L'ergonomie- La matérialité- Présentation par le dessin à main levée, le dessin technique et/ou la maquette.- Réalisation d'images de synthèse ou maquette numérique (avancé)		
MODULE hors DAS	Commercialisation d'un produit et protection (brevet)	3 cours
<p>Cours théoriques qui aborde les thématiques liées à la commercialisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les étapes de commercialisation d'un produit de la conception à la mise sur le marché ;- La propriété intellectuelle et les moyens de protection (brevet) ;- La complexité du statut du designer.		

3. Modalités d'inscription

- > Cette formation s'adresse à des "professionnels" au bénéfice d'une formation de base dans une profession artistique, technique ou artisanale, soit d'une expérience professionnelle confirmée.
- > Les personnes « débutantes » peuvent également suivre ce type de formation. Les conditions d'admission et la formation sont précisées de cas en cas et selon un programme individuel.
- > 3 rentrées par année (octobre, janvier et avril)
- > Inscriptions en tout temps pour la rentrée d'octobre, de janvier ou d'avril.

1ère étape

- > Compléter le formulaire d'inscription ci-dessous

Envoi du formulaire d'inscription à : Ecole SWISS DESIGN CENTER
Avenue Louis-Ruchonnet 2 (Place de la Gare)
1003 Lausanne

2ème étape

Tous les candidats seront convoqués pour un entretien avec le directeur de l'école. L'entretien est obligatoire et permet de déterminer les motivations et l'intérêt des candidats en vue de l'inscription définitive.

3.1 Frais

- CHF 450.- par mois
- Engagement par trimestre (1350 CHF le trimestre, payable par tranche de 450 CHF)
- CAS 2 trimestres / DAS 3 trimestres - Total 5 trimestres
- 2 années de formation
- Matériel personnel non compris

3.2 Modules supplémentaires facultatif (hors DAS)

Commercialisation produit & protections

- > Forfait 500 CHF
- > 3 cours
- > Accessible après l'obtention du DAS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le présent document tient lieu de contrat

Généralités M. Mme. Mlle.

Nom / prénom

Date de naissance

Etat civil

Numéro AVS

Nationalité

Adresse

code postal

Ville

Téléphone / Mobile

E-mail

Section de préférence

COURS PREPARATOIRE

(1'390.-Fr x 3 mois)

BACHELOR

Architecture	Architecture d'intérieur	Design
(1'190.- par mois x 36 mois, 3 années de formation)		

BACHELOR EN ALTERNANCE

Architecture	Architecture d'intérieur	Design
(500.- par mois x 36 mois, 3 années de formation)		

MASTER

Architecture	Architecture d'intérieur	Design
(1'285.- x 12 mois)		

COURS DU SOIR Architecture d'intérieur

(350.- par mois x 18 mois, 2 années de formation)

COURS DU SOIR Design (CAS - 1 année / DAS - 2 années)

(450.- par mois x 9 ou 15 mois, 3 ou 5 trimestres de formation + module 6 hors DAS à 500.-)

COURS CAO/DAO

(900.- par module de 8 cours) - 2 modules possibles, phase 1-2D / phase 2-3D

COURS GESTION DE CHANTIER

(1'050.- le module de 10 cours)

4. Calendrier

L'enseignement est donné par année débutant en octobre et se terminant fin juin.

5. Durée de l'inscription

L'inscription s'entend pour l'entier de la formation.

5.1 Annulation d'inscription

Sans avis écrit, l'inscription se renouvelle d'office d'année en année ou de module en module (ici trimestre) pour le cours du soir. Une annulation d'inscription doit être effectuée auprès de la direction un mois avant la fin d'un semestre pour le niveau Bachelor et 30 jours avant la fin d'un module pour le cours du soir. Le montant du cours facturé sera dû dans sa totalité même si l'étudiant cesse de se rendre à ses cours avant la fin de l'année ou d'un module. Un module de cours du soir est équivalent à un trimestre en dépit du nombre de cours qu'il a. Annulation et remboursement des écolages : après le début des cours, aucun remboursement ne sera consenti.

6. Paiement

Le paiement des écolages doit intervenir au début de chaque mois. Au 1er rappel, des frais de 3% seront facturés.

7. Participation

L'Ecole exige une fréquentation régulière des cours par les étudiant(e)s. L'étudiant(e) est considéré(e) en échec avec une participation aux cours inférieure à 80%. Toute absence non motivée et non justifiée par écrit est sanctionnée. La Direction peut accorder des congés à titre exceptionnel. Ils doivent faire l'objet d'une demande écrite préalable.

La Direction peut accorder une interruption de fréquentation des cours particuliers ou de semestres, suite à une demande écrite et motivée de l'étudiant(e).

8. Frais

Les frais de matériel pédagogique, de déplacement, d'hébergement, etc., ne sont pas compris dans l'écolage. Le présent document tient lieu de contrat. Le(la) représentant(e) légal(e) de l'étudiant ou l'étudiante adulte déclare avoir pris connaissance du formulaire d'inscription et des tarifs des cours et les accepte.

Lieu et date

Signature